



Le lundi 21 février 2011

CH LAVAUUR

POURQUOI LES DEUX TIERS DES HOPITAUX SONT ILS EN DEFICIT ?

Lors d'un déplacement fin décembre 2010 à Avignon, Nicolas Sarkozy a estimé qu'il « n'est pas sain » que les deux tiers des hôpitaux soient aujourd'hui en déficit.

« Nous avons un contrat de retour à l'équilibre, on le tiendra », a assuré le chef de l'État.

Envisager un retour à l'équilibre budgétaire pour 2012 est totalement utopique si on maintient le même niveau de financement.

Or, les crédits qui, chaque année, sont fixés par le gouvernement et votés par le Parlement dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (ONDAM) ne permettent pas en effet de couvrir l'augmentation naturelle des charges. Cette situation est aggravée par le fait que le gouvernement, régulièrement, change les règles du jeu qui étaient fixées au départ.

La situation budgétaire des hôpitaux relève aujourd'hui du casse-tête.

Il faut rappeler que les salaires représentent environ 70 % du budget d'un hôpital.

Au bout d'un moment, le seul véritable moyen de réduire le déficit est de s'attaquer à l'emploi.

Selon la Fédération Hospitalière de France (Directeurs d'Hôpitaux) : « l'amputation des crédits correspondant aux missions d'intérêt général (des hôpitaux) et d'aide à la contractualisation (MIGAC) qui vient d'être décidée par le Ministre de la Santé » va « amputer des enveloppes budgétaires déjà limitées ».

La FHF estime que ces « amputations, qui ont dépassé 300 millions d'euros en 2010 (...) devraient atteindre 530 millions en 2011 ».

Dans sa déclaration, intitulée « Le service public sacrifié », la FHF souligne que « cette politique se traduira « inévitablement par des suppressions massives d'emploi, mais aussi par des difficultés toujours plus grandes dans la préservation de l'égal accès aux soins de tous les Français ». Pour rappel, les gens de la FHF, ne passent pas pour des révolutionnaires !

Pour ceux qui avaient encore des doutes, la situation ne peut pas être plus claire !!!!!

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. tél. : 30 38 cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

